

Démarche : Demande d'autorisation : Travaux en cœur du Parc national de la Réunion, non soumis à autorisation d'urbanisme

Organisme : Parc national de La Réunion

Identité du demandeur

Email	
Civilité	
Nom	
Prénom	

Formulaire

Cette démarche permet de formuler une demande d'autorisation pour réaliser des travaux (constructions et installations) en cœur du Parc national de La Réunion, lorsqu'ils ne sont pas soumis à autorisation d'urbanisme. En cas de difficulté lors de la complétion du formulaire, vous pouvez nous solliciter par courrier électronique à l'adresse suivante : autorisations@reunion-parcnational.fr

CIBLAGE DE LA DEMANDE

Les travaux en cœur de parc

Les travaux, constructions et installations en cœur de parc national sont susceptibles de porter atteinte, plus ou moins gravement, directement ou durablement à la faune et la flore, aux milieux naturels, aux paysages ainsi qu'au patrimoine historique et culturel des Hauts. C'est pourquoi, dans le cœur du parc national de La Réunion, seuls les travaux ci-dessous sont possibles :

- Travaux d'entretien normal des constructions et des ouvrages existants,
- Travaux de grosses réparations des équipements d'intérêt général,
- Travaux de constructions et installations d'enfouissement électriques ou téléphoniques,
- Travaux liés à l'activité agricole pastorale ou forestière,
- Travaux de construction des résidents permanents du cœur habité,
- Travaux nécessaires à la sécurité civile,
- Travaux nécessaires à l'accueil du public et aux actions pédagogique, à l'aménagement et l'entretien des espaces, sites et itinéraires destinés à la pratique des sports de nature non motorisés,
- Les travaux relatifs aux captages destinés à l'alimentation en eau des constructions,
- Travaux nécessaires à la réalisation par l'établissement public du Parc de ses missions,
- Travaux nécessaires à la défense nationale,
- Travaux nécessaires à la réalisation de missions scientifiques.

Pour pouvoir réaliser les travaux de cette liste, il convient d'obtenir, au préalable, une

Demande d'autorisation : Travaux en cœur du Parc national de la Réunion, non soumis à autorisation écrite du Directeur de l'établissement du Parc national de La Réunion.

Ce formulaire concerne les travaux réalisés en cœur de parc (voir carte jointe) et non soumis à autorisation d'urbanisme.

Pour les demandes de travaux en cœur du parc soumis à autorisation d'urbanisme et pour les demandes de travaux en aire d'adhésion, rapprochez vous de votre commune.

En cas de difficulté lors de la complétion du formulaire, vous pouvez nous solliciter par courrier électronique à l'adresse suivante : autorisations@reunion-parcnational.fr

Entretien courant, grosse réparation des équipements d'intérêt général et enfouissement des réseaux
Certains travaux peuvent être réalisés en cœur du parc national de La Réunion sans formalité préalable, à condition d'en informer le Parc et de respecter les règles particulières détaillées à l'annexe 1.3 de la charte. Il s'agit de :

- L'entretien courant des bâtiments et ouvrages existants pour conserver leur bon état de fonctionnement sans agrandissement ni modification de l'aspect extérieur, sans création de voie d'accès, sans impact négatif sur l'environnement et non soumis à autorisation d'urbanisme.
- Les grosses réparations des équipements d'intérêt général nécessaires suite à une dégradation (avarie, vieillissement accéléré, catastrophe naturelle...), pouvant entraîner une légère modification de ses caractéristiques et présentant un impact neutre ou positif sur l'environnement.
- L'enfouissement de réseaux téléphoniques ou électriques, dont la tension est inférieure à 19 000 volts.

Type de demande

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- ☐ Nouvelle demande de travaux
- ☐ Nouvelle demande Entretien courant - Grosse réparation - Enfouissement
- ☐ Modification d'une précédente demande

Si votre demande est réalisée dans le cadre d'une mission scientifique

Dans le cœur du parc national de La Réunion, les missions scientifiques sont soumises à autorisation du Parc : <https://www.reunion-parcnational.fr/fr/le-parc-national-de-la-reunion/reglementation/recherches-et-prelevements>

Si votre demande est réalisée dans le cadre d'une activité commerciale et/ou agricole pastorale ou forestière

Dans le cœur du parc national de La Réunion, les activités commerciales et artisanales sont soumises à autorisation du Parc : <https://www.reunion-parcnational.fr/fr/activites-commerciales-et-artisanales>

Dans le cœur du parc national de La Réunion, les activités agricoles et pastorales sont soumises à autorisation du Parc : <https://www.reunion-parcnational.fr/fr/le-parc-national-de-la-reunion/reglementation/activites-agricoles-et-pastorales>

Complément d'information sur l'identification du demandeur

Vous agissez en tant qu'intermédiaire pour un autre pétitionnaire

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Le demandeur intermédiaire

Adresse du demandeur intermédiaire

Numéro de téléphone du demandeur intermédiaire

Le bénéficiaire de la demande

Email du bénéficiaire

Adresse du bénéficiaire

Numéro de téléphone du bénéficiaire

Numéro de téléphone du bénéficiaire

Nom de l'organisation du bénéficiaire

le cas échéant

Numéro de SIRET du bénéficiaire

SIRET

Dénomination

Forme juridique

IDENTIFICATION DU PROJET

La modification concerne une demande pour

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Autorisation de travaux en cœur de parc

☐ Grosses réparations, entretien courant ou enfouissement de réseau

Conditions d'identification

Afin de nous permettre d'identifier votre dossier précédent, merci de nous transmettre a

Demande d'autorisation : Travaux en cœur du Parc national de la Réunion, non soumis à autorisation minimale le dernier numéro de dossier ou le numéro du dernier acte/avis communiqué par le Parc.

Si vous ne disposez d'aucune de ces informations, n'hésitez pas à nous contacter pour obtenir de l'aide : autorisations@reunion-parcnational.fr

Numéro du dossier précédent

Si vous le possédez

Année du dernier avis/acte délivré par le Parc

Numéro du dernier avis/acte délivré par le Parc

PRÉSENTATION DU PROJET

Nom du projet

Site d'implantation du projet

Commune

Lieu-dit

Références cadastrales (section et numéro)

Si votre projet porte sur plusieurs parcelles cadastrales, veuillez indiquer l'ensemble des numéros

Localisation

Pour localiser la zone de travaux, deux options s'offrent à vous :

- Remplir le module de cartographie directement sur la carte
- Fournir un fichier GPX ou KML

Localisation des travaux

Description du projet

Notice explicative du projet

Si vous avez une notice explicative du projet, vous pouvez la joindre ci-dessous. Pendant le remplissage du formulaire, vous pouvez faire référence à cette notice afin d'éviter toutes répétitions.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Notice explicative du projet

Justification du projet

Décrire le contexte, les objectifs et la localisation du projet

Justifier le(s) choix technique(s) retenu(s)

Présenter les alternatives étudiées, expliquer les raisons des choix opérés etc.

Pour l'ensemble des travaux, décrire de manière détaillée les travaux et constructions à réaliser, les équipements à installer et l'aménagement du terrain

Pour l'aménagement du terrain : indiquer, le cas échéant, ce qui est modifié ou supprimé (déblais, remblais etc.)

Pour l'ensemble des phases du chantier (exemple : préparation, réalisation et remise en état) : préciser, le cas échéant, les matériaux utilisés en précisant leur nature, leur couleur et traitement éventuel etc.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Joindre un plan de masse côté (échelle comprise entre 1/50 et 1/500)

Le plan doit inclure, le cas échéant, les installations de chantier (base de vie, zone de stockage, parking, DZ hélicoptère, sentier d'accès), et lorsque le projet a pour effet de modifier le profil du terrain joindre un plan en coupe de l'état initial et l'état futur du terrain.

J'atteste avoir déposé, en pièce jointe ou dans la notice, un plan de masse côté, établi depuis des points de vue à la fois rapprochés et lointains.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Joindre une représentation de l'état futur

Les documents graphiques (photomontage, coupe topographique, dessin...) permettant d'apprécier l'insertion du projet :

- Dans le paysage (depuis des points de vue proches et éloignés)
- Par rapport aux constructions avoisinantes (le cas échéant)
- Son impact visuel ainsi que le traitement des accès et du terrain.

J'atteste avoir fourni, en pièce jointe ou dans la notice, une représentation fidèle de l'état futur du projet, sous forme de photomontage, coupe topographique ou dessin, dûment préparée.

Demande d'autorisation : Travaux en cœur du Parc national de la Réunion, non soumis à autorisation

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Description de l'organisation du chantier

Préciser les installations de chantier (bases vie, sanitaires, zones de stockage des matériaux/matériel et des engins, parkings, DZ hélicoptère etc.)

Préciser les engins et matériels utilisés

Exemples : groupe électrogène, bétonnière, matériels électroportatifs, etc.

Description des modalités de remise en état du site après travaux

Nettoyage du site, re-végétalisation, démontage bases vie, décompactage, évacuation des remblais, effacement d'une piste d'accès temporaire, etc.

Date et Heure de début des travaux

Date et Heure de fin des travaux

Description des phases de réalisation des travaux

Préciser le planning de réalisation des travaux et si nécessaire détailler les différentes phases qui l'organisent et les périodes d'interruption de chantier

Description des modalités d'exploitation, de fonctionnement, d'entretien, de maintenance et de surveillance après travaux

Préciser les modalités d'accès au chantier des engins, du matériel, des matériaux et du personnel

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Demande d'autorisation : Travaux en cœur du Parc national de la Réunion, non soumis à autorisation

☐ Hélicoptère

☐ Véhicule motorisé

☐ Pédestre

☐ Autre

Rappel

Le survol motorisé (en hélicoptères, ULM, petits avions, etc.) est réglementé dans le cœur du parc national de La Réunion : certaines zones sont interdites afin de préserver des nuisances sonores les oiseaux endémiques en danger d'extinction comme le Pétrel de Barau, le Pétrel noir de Bourbon et le Tuit-tuit.

Mon survol intersecte une des zones réglementées (voir carte ci-dessus)

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Le survol motorisé en cœur de parc

Expliquer en quoi ce(s) survol(s) est indispensable ou exceptionnel.

Expliquer en quoi il n'y pas de solution alternative à ce(s) survol(s).

Date ou période sur laquelle des survols en hélicoptère sont souhaités

Date ou période de report envisagée en cas de mauvaise météo

Les survols prévoient-ils des déposes et/ou reprises ?

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

☐ Non, survol uniquement

☐ Oui, dépose ou reprise de matériel

☐ Oui, dépose ou reprise de personnes

Quels matériels sont transportés ?

Demande d'autorisation : Travaux en cœur du Parc national de la Réunion, non soumis à autorisation

Combien de personnes sont transportées ? Qui sont-elles ? Pourquoi sont-elles transportées ?

Localisation du plan de vol (du point de décollage jusqu'au point d'atterrissage)

Combien de rotations estimez-vous réaliser dans le cadre des travaux ?

Rappel : 1 rotation = 1 aller/retour

Comment allez-vous optimiser le nombre de rotations ?

Rappel : 1 rotation = 1 aller/retour

Un survol de drone est-il prévu dans le cadre des travaux ?

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Le survol de drone

Survol en drone : des zones à éviter pour garantir la quiétude de tous

L'usage d'un drone, en tant qu'aéronef sans équipage à bord, est réglementé dans le cœur du parc national de La Réunion. Dans un souci de trouver un juste équilibre entre les activités humaines et la préservation de la nature, l'usage du drone peut être exceptionnellement autorisé dans les zones interdites, sous réserve d'avoir obtenu au préalable une autorisation dérogatoire de la part du Directeur du Parc national de La Réunion.

Mon survol de drone intersecte une des zones réglementées (voir carte ci-dessus)

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Quel est l'objectif du survol en drone

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Une mission de service public

☐ Une maintenance des équipements

☐ La réalisation d'images télévisuelles, filmées ou photographiques

Nombre de drones

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Joindre le certificat du télépilote

Localisation du plan de vol et du télépilote

Une prise de vue ou de son en cœur de parc est-elle prévue dans le cadre des travaux ?

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

La prise de vue ou de son

Format de la prise de vue et de son

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

☐ photo

☐ vidéo

☐ son

Destination de la prise de vue et de son

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Reportage ou documentaire télévisuel

☐ Reportage d'actualité

☐ Création de documents de communication promotionnelle

☐ Tournage d'un film ou d'un clip

☐ Suivi de chantier

☐ Reportage ou suivi photographique

Date et heure de début de prise de vue

Date et heure de fin de prise de vue

Date ou période de report envisagée en cas de mauvaise météo

Conséquences sur l'environnement

Description de l'état actuel du site

Paysage, reliefs, cours d'eau, végétation, flore et faune présentes, bâtis et équipements existants et leur état, accès..

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- ☐ Joindre un plan des espaces nécessaires à la réalisation du projet et leurs abords dans un rayon de 100 mètres autour du projet, à une échelle comprise entre 1/2000 et 1/5000

Préciser l'affectation des terrains concernés par le projet ainsi que celle des terrains avoisinants. Le cas échéant, indiquer l'emplacement des constructions voisines, des canaux, des plans d'eau et des cours d'eau.

J'atteste avoir fourni, en pièce jointe ou dans la notice, un plan précis des espaces nécessaires à la réalisation du projet ainsi que de leurs abords immédiats.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- ☐ Joindre une représentation de l'état initial

Des documents photographiques permettant de situer le projet respectivement dans l'environnement proche et dans le paysage lointain (distant de plusieurs centaines de mètres ou de plusieurs kilomètres). Les points et les angles des prises de vue sont reportés sur le plan de situation et le plan de masse.

J'atteste avoir déposé, en pièce jointe ou dans la notice, des photographies de l'état initial du site, prises depuis des points de vue rapprochés et lointains.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Description des conséquences du projet sur l'environnement

Préciser les impacts sur le sol, le paysage, la faune, la flore, l'air et l'eau

Préciser les types de déchets produits et nuisances produites

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

☐ Déchets

☐ Bruit

☐ Lumière

☐ Odeurs

Demande d'autorisation : Travaux en cœur du Parc national de la Réunion, non soumis à autorisation

☐ Vibrations

☐ Poussières

☐ Effluents

☐ Autres

Renseigner les autres types de déchets et nuisances produites

Quantité prévisionnelle pour les types de déchets et nuisances identifiées

Quantité, volume, intensité, durée

Description de toutes les mesures mises en place pour éviter et réduire les impacts sur l'environnement

Pour les phases de conception, de réalisation et de fonctionnement du projet : paysage, biodiversité, eau, gestion des déchets, nuisances, déblais et polluants (carburant, huile etc.).

Le projet soumis à la présente demande relève-t-il déjà de procédure(s) au titre d'une autre législation ?

Exemples : loi sur l'eau, espèces protégées, défrichement, etc.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Procédure(s) liées au projet

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

☐ Autorisation environnementale (ICPE ou loi sur l'eau)

☐ Déclaration loi sur l'eau

☐ Dérogation espèces protégées

☐ Occupation domaine fluviale

☐ Occupation domaine forestier

☐ Défrichement

☐ Autre

Date de dépôt et organisme chargé de l'instruction pour chaque procédure citée

Description des modifications

Impact des modifications sur l'environnement

Donner des exemples d'impacts

Cette demande est-elle liée à un ou plusieurs autres dossier(s) (Démarche Numérique) déposés auprès du Parc national de La Réunion ?

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Dossier(s) lié(s)

Numéro du dossier lié

Numéro du dossier lié

Numéro du dossier lié

Déclarations sur l'honneur

Je certifie la véracité des informations transmises dans le dossier et reconnais avoir pris connaissance de la réglementation spécifique au cœur du parc national de La Réunion, notamment celle édictée par la Charte du Parc national de La Réunion et sa modalité d'application de la réglementation n°13 à 17 et son annexe 1.3 (lien)

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Fait à

Lieu actuel

le

Date du jour